

Paris, le 4 avril 2016

Le Bureau national du Syndicat des
Archives de France CGT

Au camarade Philippe Martinez
Secrétaire général de la
Confédération Générale du Travail
263, rue de Paris
93516 Montreuil cedex

Cher camarade Philippe,

Réuni ce jour, le Bureau du Syndicat des Archives de France CGT a décidé de te faire part de son appréciation sur la situation et sur les suites qu'il convient à donner à la mobilisation des 9, 17, 24 et 31 mars pour gagner le retrait de la loi El Khomri.

Avec plus du double du nombre de manifestants dans les cortèges (1,2 million) par rapport au mercredi 9 mars (0,5 million), le succès de la journée de grève et des manifestations du jeudi 31 mars est indéniable.

Cette démonstration de force illustre la détermination des jeunes, des salariés du privé et du public, des chômeurs et des retraités, à se battre pour obtenir le retrait total et définitif du projet de loi El Khomri. Elle marque aussi l'échec de la tentative de division menée par le gouvernement, relayée par le Medef, et consistant à s'appuyer sur les directions syndicales réformistes pour justifier l'instauration d'un pseudo « dialogue social » et ainsi faire croire que le projet de loi change et évolue dans le bon sens... Le revers est complet, la manœuvre a échoué.

Avec une ultra-majorité des jeunes et des travailleurs de ce pays, avec notre confédération, nous persistons à dire que la casse du Code du travail et des droits des travailleurs ne se négocie pas. En ce sens, nous faisons inconditionnellement nôtre le mot d'ordre du communiqué confédéral du 31 mars intitulé « Une seule issue : LE RETRAIT ».

Mais comment gagner, comment obtenir le retrait, alors que le débat parlementaire est maintenant ouvert et que plane la menace du 49-3 ? Personne n'a oublié que la majorité parlementaire a depuis le début de la législature systématiquement validé tous les reculs sociaux décidés par le gouvernement et le Medef. En ce sens, il n'y a donc rien à attendre des « travaux » parlementaires qui s'ouvrent et qui pourraient d'ailleurs traîner jusqu'en juillet.

Tout au contraire, il nous faut battre le fer pendant qu'il est chaud et tirer toutes les conclusions qui s'imposent de l'expérience cumulée ces dernières années. En effet, **depuis plus de vingt ans, tout démontre que la stratégie des « temps forts » qui succèdent aux « journées d'action » est une stratégie qui n'a débouché que sur des défaites.**

Cher camarade Philippe, pour vaincre il n'y a pas d'autre solution que d'**appeler et d'organiser dans l'unité la plus large des organisations syndicales se revendiquant de la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, avec les syndicats et organisations de la jeunesse, le TOUS ENSEMBLE. LYCÉENS, ÉTUDIANTS, SALARIÉS DU PRIVÉ ET DU PUBLIC, CHÔMEURS, RETRAITÉS, GRÈVE GÉNÉRALE JUSQU'AU RETRAIT TOTAL DE LA LOI EL KHOMRI !**

Pour faire reculer le gouvernement et le Medef, nous sommes convaincus que le mot d'ordre de grève interprofessionnelle reconductible jusqu'à satisfaction s'impose et que son organisation immédiate est notre tâche militante la plus urgente.

Cher camarade Philippe, avec tous nos collègues, nous sommes mobilisés à tes côtés pour aller jusqu'au bout.

Reçois notre salut fraternel.

Pour le Bureau national du Syndicat des Archives de France CGT
Le Secrétaire général
Wladimir Susanj